

Extraits des comptes-rendus de conseils municipaux

Les comptes-rendus de séance sont consultables en mairie dans leur intégralité

Séance du 28 février 2019

- Conseillères absentes excusées : M-L. Arnaud pouvoir à J-M. Jimenez, N. Fauré pouvoir à Cl. Lafon,
Secrétaire de séance : V. Sommer, secrétaire de mairie.

➤ Approbation du compte-rendu de la séance du 19 décembre 2018.

Il est adopté à la majorité des présents.

8 voix favorables : Cl. Lafon, P. Carriere, Ch. Crouzil, M. Denoy, N. Fauré, S. Gasc, B. Larroche, J-L. Lucas.

2 voix défavorables : M-L. Arnaud, P. Balty.

3 abstentions : Ch. Bénazet, A. Dardard, J-M. Jimenez.

➤ Adoption de 5 avenants au marché de travaux de la rénovation du groupe scolaire.

M. le Maire informe l'assemblée communale que des travaux supplémentaires doivent être effectués dans le cadre de la rénovation et d'extension de l'école. Afin de ne pas pénaliser la bonne avancée des travaux et de suivre le planning, des avenants ont été signés :

- Lot 3 avenant 2 - bouchage de trous de façades : + 1 881,60 € H.T.
- Lot 3 avenant 3 - consolidation linteaux : + 2 627,22 € H.T.
- Lot 10 avenant 1 - suppression de plans résines : - 19 732,74 € H.T.
- Lot 11 avenant 2 - ragréage vibré sanitaires : + 290,58 € H.T.
- Lot 14 avenant 2 - lavabos faïence : + 8 499,16 € H.T.

Accord à la majorité des présents.

7 voix favorables : Cl. Lafon, P. Carriere, Ch. Crouzil, N. Fauré, S. Gasc, B. Larroche, J-L. Lucas.

6 abstentions : M-L. Arnaud, P. Balty, Ch. Bénazet, A. Dardard, J-M. Jimenez, M. Denoy.

➤ SDEHG (Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Garonne).

- Branchement électrique du groupe scolaire.

Le Maire informe le conseil municipal que, suite à la demande de la commune du 23 octobre 2018 concernant le branchement du Groupe Scolaire, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération.

Le montant à la charge du SDEHG est de 3 811 € TTC et la participation financière à la charge de la commune pour ce projet est de 646 € TTC.

Accord de l'assemblée à l'unanimité des présents.

- Entretien de l'éclairage du court de tennis.

Deux mâts de l'éclairage du terrain de tennis ont bougé et se trouvent actuellement en inclinaison. Pour sécuriser ceux-ci, il est nécessaire de faire des travaux. Suite au passage de M. Vincent Mandrou, technicien du SDEHG, il convient d'effectuer la réfection des 2 massifs endommagés. Le coût de ces travaux serait de 1 500 €. Accord de l'assemblée à la majorité des présents.

11 voix favorables : Cl. Lafon, Ch. Bénazet, P. Carriere, Ch. Crouzil, A. Dardard, M. Denoy, N. Fauré, S. Gasc, J-M. Jimenez, B. Larroche, J-L. Lucas.

2 voix défavorables : M-L. Arnaud, P. Balty.

➤ Contentieux avec la société SCT Télécom : nouvelle proposition de clôture du litige.

M. le Maire rappelle que la commune a un contentieux avec la société SCT Télécom depuis le 1^{er} décembre 2015 et informe l'assemblée que celle-ci a accepté la proposition transactionnelle décidée lors de la séance du 27 novembre 2018 transmise par le biais de l'avocat. En retour, la

société SCT Télécom propose que la municipalité adresse un paiement d'un montant de 2 400,80 € et restitue le matériel directement à son siège.

Accord de l'assemblée à la majorité des présents.
7 voix favorables : Cl. Lafon, P. Carriere, Ch. Crouzil, N. Fauré, S. Gasc, B. Larroche, J-L. Lucas.

4 voix défavorables : M-L. Arnaud, P. Balty, Ch. Bénazet, M. Denoy.

2 abstentions : A. Dardard, J-M. Jimenez.

➤ **Travaux au cimetière de 2016 : proposition de prêt du Conseil départemental.**

Le Conseil départemental propose un prêt pour des travaux au cimetière réalisés et payés en 2016. Or ce prêt ne peut pas avoir une autre destination. M. le maire demande à l'assemblée de ne pas accepter cette proposition.

Accord de l'assemblée à l'unanimité des présents.

➤ **Remboursement de frais kilométriques pour les agents en mission de service.**

Dû au changement de Percepteur de la commune, il est nécessaire de prendre une délibération précisant les frais de transport et de restauration lors des formations et réunions qu'effectuent les agents afin de pouvoir les indemniser.

Accord de l'assemblée à l'unanimité des présents.

➤ **Mise à jour des membres des groupes de travail et des représentations consécutive au retrait de fonction de la 1^{ère} adjointe.**

Suite à la décision de retrait de ses délégations par M. le maire et à son non-maintien en tant qu'adjointe au maire, elle met un terme à toutes ses responsabilités au sein de la commune citées ci-dessous :

- responsable de la cellule secrétariat/communication dans le cadre du plan

communal de sauvegarde. Dans les plus brefs délais je vous demande d'actualiser le PCS et de retirer l'actuel du site internet puisque je n'autorise plus la municipalité à y faire figurer mon nom en tant que responsable de cellule mais en tant que membre uniquement ;

- membre du groupe de travail clés ;
- suppléante correspondante tempête ;
- suppléante de Terres du Lauragais ;
- déléguée au syndicat du SDEHG ;
- référente de l'entente du RAM ;
- référente auprès de la DDCS dans le cadre du service civique ;
- référente PEDT ;
- l'accès au compte ELISA permettant la gestion du service civique ;
- l'accès en tant qu'administrateur au site internet de la commune ;
- figurer en tant que contact responsable auprès de la préfecture, gendarmerie et secours dans le cadre de risques divers. A ce jour je reçois toujours les alertes de la préfecture ;
- dans le cadre du conseil municipal je n'autorise plus la parution sur le site internet et sur tous documents municipaux (dépliant distribué à tous les habitants et nouveaux arrivants, PEDT, PCS, DICRIM) de mon nom en tant qu'adjointe au maire, responsable ou référente mais uniquement en tant que conseillère municipale et membre.

Des modifications ont été apportées sur certains groupes de travail :

- SDEHG : aucun volontaire pour le remplacement de Christine Bénazet.
- Comité de pilotage PEDT : Nathalie Fauré se propose en tant que référente et Christine Bénazet reste membre. Accord de l'assemblée à l'unanimité.
- Service civique : aucune proposition n'est faite pour le remplacement de Christine Bénazet en tant que référente.

- Correspondant tempête : Sylvain Gasc se propose pour le remplacement de Christine Bénazet.
Accord de l'assemblée à l'unanimité.
- Plan communal de sauvegarde (PCS).
 - Cellule secrétariat/Communication : Aude Dardard se propose pour le remplacement de Christine Bénazet en tant que responsable.
Accord de l'assemblée à l'unanimité.
 - Conseil municipal des enfants : Magali Denoy, conseillère municipale, accepte d'être référente du CME et se charge de faire le point avec Hadi Diallo, Directrice de l'ALAE.

En raison du nombre d'absents lors de ce conseil, certaines modifications ont été reportées et seront présentées au prochain.

➤ **Adoption de la résolution générale du 101^{ème} congrès des maires.**

La résolution générale du 101^e congrès des maires et des présidents d'intercommunalité a été adoptée par l'AMF (Association des maires de France). Ce document rassemble les préoccupations et les propositions des maires de France. En préparation de la négociation que l'AMF engagera avec l'État, une délibération doit être prise afin de donner un avis sur cette résolution.

Accord de l'assemblée à la majorité des présents.
8 voix favorables : Cl. Lafon, M-L. Arnaud, P. Balty, P. Carriere, M. Denoy, N. Fauré, S. Gasc, J-L. Lucas.

5 abstentions : Ch. Bénazet, Ch. Crouzil, A. Dardard, B. Larroche, J-M. Jimenez.

➤ **Demande de prêt du stade du Caousou pour le 11 avril 2019.**

Une demande est faite auprès de la commune pour le prêt du terrain de foot et des vestiaires, afin d'accueillir les jeunes élèves qui participeront à la 37^e marche de solidarité, le jeudi 11 avril 2019.

Accord de l'assemblée à l'unanimité des présents.

➤ **Demande de subvention pour un séjour en classe transplantée de l'école**

Du mardi 11 au vendredi 14 juin 2019, une sortie en classe transplantée est organisée à Aspet au Bois Perché pour les élèves de CP/CE1. Le séjour est de 164 € par élève et de 395 € pour le transport scolaire, soit un total de 181 € par enfant. La coopérative scolaire et l'APE participent toutes deux pour un total de 50 € par enfant, ce qui réduit le coût du séjour à 131 €.

M. le Maire propose que la commune subventionne cette sortie à hauteur de 2 000 € afin de permettre à tous les élèves d'y participer. Accord de l'assemblée à la majorité des présents.

11 voix favorables : Cl. Lafon, M-L. Arnaud, P. Balty, Ch. Bénazet, Ch. Crouzil, A. Dardard, M. Denoy, S. Gasc, J-M. Jimenez, B. Larroche, J-L. Lucas.

2 abstentions : P. Carriere, N. Fauré.

➤ **Urbanisme demandes.**

- PC : M. Cédric Ozymko, 7 Côte d'En Serny, extension.
- PC : Mme Patricia Rouaix, 7 route de Villenouvelle, réaménagement et extension.
- PC : SCEA « Cedecso », Lieu-dit En Crambade, hangar agricole.
- PC : M. José Jimenez, 13 route départementale 16, garage.
- Permis de démolir : M. Claude Falcou, route départementale 16, démolition d'une cabane.
- DP : M. Ricardo Montealegre, 3 route départementale 16, aménagement des combles.
- DP : AB Services, Lieu-dit « Les Thomases », panneaux solaires.
- DP : M. Sébastien Lehoux, 2 chemin de Saint Jean, piscine.

➤ Comptes-rendus de réunion.

Parking parc de la mairie :

Après la demande d'un appui technique au Conseil départemental, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) s'est déplacé le 28 janvier 2019. Un rapport sera remis à la mairie.

Commission Urbanisme du 4 février 2019 :

L'objectif de cette réunion était de donner un avis sur le projet de lotissement à En Serny. Lors de celle-ci, Mmes Servat du Bureau études (BE) Paysage, Guerra de l'Agence technique départementale (ATD), Breton du Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement (SMEA) Deyde de Terres du Lauragais (service urbanisme), M. Marty de Voies navigables de France (VNF), Mmes Balty et Fauré ainsi que Mrs Larroche, Gasc et Lafon du conseil municipal étaient présents.

La présentation du projet du lotisseur ARP Foncier par M. Guillet a été faite.

Différentes interrogations sur l'assainissement collectif et le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), la densité par rapport au schéma de cohérence territoriale (SCOT), au périmètre de l'OAP (Orientation d'aménagement et de programmation) et sur la gestion des eaux pluviales ont été posées.

La commission a donné un avis défavorable à ce projet. Suite à cette décision, la mairie a invité les trois propriétaires le 11 février 2019 afin de les informer des raisons de cet avis. En leur absence, une information écrite leur sera envoyée.

Conseil d'école du 14 février 2019 :

- Effectifs prévisionnels pour 2019/2020 : 42 enfants en maternelle et 71 en élémentaire, soit 113 élèves à l'école.
- Aménagement des locaux (constats et demandes)
- Travaux de restructuration et d'extension de l'école (délocalisation partielle de l'école)

- Temps périscolaire (ALAE/cantine)
- Bilan financier de la coopérative scolaire
- Projets (sorties scolaires et événements passés et à venir)
 - Des anti-pincements pour les doigts seront mis en place aux portes des bungalows.
 - Le bac à sable doit être retiré pour des raisons d'hygiène.
 - Après les vacances de Pâques, une étude sera faite pour un double service à la cantine.
 - Remplacement temporaire de Mme Diallo, directrice de l'ALAE : Mme Lafitte assurera la direction et une animatrice remplaçante sera recrutée pour 30 h hebdomadaires.

Secteur routier de Villefranche de Lauragais du 6 février 2019 - Aménagement du carrefour de Négra RD11/RD16 :

Suite aux nombreux accidents mortels sur ce carrefour, il est prévu :

- deux « tourne à gauche »
- une emprise foncière pour la réalisation
- le déplacement de l'abribus
- la réfection de l'éclairage

Lorsque le dossier sera plus élaboré, il sera présenté aux élus. Les travaux dont le financement est budgétisé pourraient commencer dès le 2^e semestre 2019.

Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement (SMEA) - Projet de la station d'épuration :

Une visite du site a été effectuée en présence de Mme Olar du pôle Canal du Midi. Des modifications mineures ont été apportées sur les haies de clôture. La demande d'autorisation de projet sera déposée en mars à Terres du Lauragais.

Terres du Lauragais.

Conseil communautaire du 22 janvier 2019 :

Les nombreux points abordés figurent sur le compte-rendu consultable en mairie.

Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 15 février 2019 :

Parmi les points abordés, les travaux supplémentaires de voirie seront financés par la commune.

Conseil communautaire du 19 février 2019 :

Pour optimiser la collecte des ordures ménagères, une réflexion est menée : collecte en points de regroupement, collecte robotisée de proximité ou collecte en porte à porte.

Ces comptes-rendus sont consultable en mairie.

➤ Informations diverses.

- Goûter des « Anciens » du 2 février 2019 : Une trentaine de personnes étaient présentes lors de ce goûter. L'animation (spectacle de magie) a beaucoup séduit.
- Laboratoire départemental 31 de la Haute-Garonne : le rapport d'analyses de la cantine indique que les résultats sont satisfaisants.
- Syndicat départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) : une demande de modification de l'éclairage public à Négra a été faite auprès de M. Pierre Izard, Président du SDEHG. Il est également demandé de réengager l'étude qui a été réalisée en 2016 sur l'éclairage public du village afin de remplacer les modèles existants.
- Conseil départemental de la Haute-Garonne : une fusion des compétences du Département sur le périmètre de la Métropole selon les principes du « modèle lyonnais » était envisagée. À ce jour, les cinq présidents de métropoles visées par la réforme, dont Toulouse Métropole, ont renoncé à ce projet de fusion et remercient la commune pour le soutien qu'elle leur a apporté.
- Cardiosecours : le gouvernement a édité un nouveau décret précisant l'obligation aux

Etablissements recevant du public (ERP) de s'équiper d'un défibrillateur automatisé externe.

➤ Remarques diverses.

- Chemin du Comté : une haie empiète largement sur la route et reste dangereuse pour la visibilité des véhicules.
- Chemin de Goudet : la route est abîmée et présente de nombreux nids de poule. Un automobiliste a dû effectuer un constat avec la mairie car il a abîmé les jantes de son véhicule sur ce chemin communal.
- Chemin de Lardenne - Le Fleurat : une chaîne se trouve en travers du chemin communal. Voir la propriétaire pour la retirer.
- Au niveau des conteneurs, impasse des Pradals, il est nécessaire de redresser les piquets, de changer la chaîne cassée et de la rallonger.
- Sur la RD16, à En Serny, un regard de pluvial a été percuté par un véhicule en débordant un peu sur la chaussée il est dangereux. Les agents municipaux iront sur place.
- Le socle situé à la croix d'En bas (au niveau de la fontaine) a été endommagé par un véhicule lourd et doit être réparé.
- Pont d'En Serny : la chaussée doit être nettoyée.
- Ecluse de Négra : le pylône électrique est toujours couché et peut être dangereux pour les riverains. Un courrier sera transmis à VNF et M. Martinez, correspondant ENEDIS, sera prévenu.

Toutes ces remarques feront l'objet d'un suivi.

Séance levée à 21 h 45.